

Réunion du conseil communautaire



Réunion du conseil communautaire

Les membres du Conseil Communautaire « Coeur d'Astarac en Gascogne » sont convoqués Salle des conseils Avenue Saint Roch, à Mirande, pour la réunion qui aura lieu le :

Mercredi 29 janvier 2025 à 20h00

Ordre du jour :

- Fixation du montant des attributions de compensation provisoires 2025
- Révision libre de l'Attribution de Compensation suite à l'augmentation du coût du Service d'Aide à Domicile
- Autorisation donnée à Monsieur le Président de réaliser des dépenses d'investissements dans la limite de 25 % des crédits ouverts en 2024
- Fixation de la durée des amortissements pour le budget annexe Camping de l'Île du Pont
- Travaux de rénovation et mise en sécurité des gymnases – plan de financement
- Réalisation d'une étude d'opportunité et de faisabilité pour la reconstruction d'un complexe aquatique à Mirande - plan de financement
- Fixation du prix de vente du matériel disponible sur le site de LUDINA
- SAGE Adour Amont et SAGE Midouze – convention de partenariat financier
- Séjours 2025 enfance et jeunesse
- Tarification des services communautaires
- Convention pour l'intervention des AESH sur le temps de la pause méridienne
- Autorisation de mise en œuvre d'une période de préparation au reclassement (P.P.R)
- Modification du tableau des emplois
- Parcelle AD258 à Mirande – retrait de la délibération d'achat
- Instauration de l'obligation de déposer une déclaration préalable pour les travaux de clôture sur le territoire de la commune de Mirande
- Instauration du droit de préemption urbain (DPU) sur la commune de MIRANDE
- Convention de servitude ENEDIS pour le Centre d'entreprise 2 à Mirande
- Décisions du Président

Questions orales